

MUNICIPALITE DE
PORRENTRUUY

CONSEIL DE
VILLE



POSTULAT

Redynamisons les jardins communautaires

Les jardins communautaires sont apparus dans les années 1960 aux États-Unis et sont de plus en plus présents en milieu urbain. Ayant pour premier objectif la production alimentaire, ils sont sous-tendus par d'autres fonctions prépondérantes comme : l'inclusion sociale, la lutte contre la précarité, la sensibilisation citoyenne à l'écologie, la valorisation de l'image des villes.

Des jardins ouvriers municipaux existent déjà depuis plusieurs années à Porrentruy. Situés derrière le cimetière, route de Belfort, ils connaissent une forte fréquentation mais sont peu connus et aucunement mis en valeur par la ville.

Cette prestation, gérée par la commune, se fait sous la forme de bail à loyer passé avec chaque locataire. Une nouvelle directive pour son fonctionnement a été édictée en décembre 2020 avec une augmentation du prix de location annuel mais sans aménagement nouveau du lieu ni promotion.

Lors du Conseil de ville du 20 mai dernier, nous avons accepté la motion sur un plan d'action contre la pauvreté. Le développement de jardins communautaires y trouve tout son sens.

Dans sa stratégie et ses réflexions sur ses investissements futurs, le conseil municipal a ciblé 4 axes essentiels : Attractivité et développement, Environnement, Services à la population, Structures. Là aussi, le développement de jardins communautaires s'intègre parfaitement dans ses 4 axes.

La plupart des villes de Suisse possèdent et mettent en valeur des jardins partagés et divers modèles de gestions existent (communal, associatif, fondation...).

Avec ce postulat, le groupe PS-Les Verts demande à la ville de Porrentruy, d'étudier les mesures concrètes visant à dynamiser les jardins ouvriers municipaux, concernant les aspects de son aménagement, de son développement, de sa gestion et de sa promotion.

Pour le groupe PS – LES VERTS
Matthieu HAYS